

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 15 DECEMBRE 2014

- n° 156 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS), de Mme Manon Delisle (PS) et de MM. Diego Frieden (C G-PCS) et Andreas Burri (Verts), ainsi que de 34 cosignataires, demandant au Conseil communal une étude pour l'adhésion au Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR)

M. Pierre-Alain Perritaz (PS) résume le postulat ci-après:

"Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'adhérer au PAIR. Il s'agit d'un organisme qui fixe un cahier des charges pour tout achat informatique. Dans ce cahier des charges il y a par exemple l'interdiction du travail des enfants, des attestations justifiant de la couverture du personnel en matière d'assurances sociales, le respect de l'égalité hommes-femmes, respecter les normes de protection de l'environnement, etc.

Le PAIR est une association sans but lucratif avec les objectifs suivants:

- *définir et réunir les besoins communs de ses membres afin de leur permettre d'acquérir, aux meilleures conditions, des produits et prestations liés aux technologies d'informations et de communications*
- *élaborer et de lancer, à cette fin, les appels d'offres en respectant les dispositions relatives aux marchés publics et décider des adjudications*
- *faire reconnaître ses membres par les fournisseurs, afin qu'ils bénéficient des conditions préférentielles négociées par le PAIR, dans les contrats qu'ils concluent*
- *favoriser les échanges de connaissances, compétences et expériences individuelles entre les différents membres.*

Actuellement il y a déjà plusieurs adhérents au PAIR dans notre canton:

- *Etat de Fribourg*
- *HES-SO Fribourg*
- *RZGD (16 communes de Rega Sense)*
- *TPF"*